

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG) EXTRAORDINAIRE

A23-02

Mercredi le 11 octobre 2023 à 12h30

Procès-Verbal (PV)

0.0 Procédures

0.1 Ouverture de la rencontre

Proposition d'ouverture à 13:03

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

0.2 Praesidium

Benoit Marchand à l'animation

Fred Lamarre au secrétariat

Alyssa Vézina au senti

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

0.3 Lecture et adoption du présent ordre du jour

0.4 Déclarations

0.5 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions commencer par reconnaître que l'UQAM est située en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

1.0 Point d'information pour les caméras du zoom durant l'AG

2.0 Adoption du Budget pour l'année 2023-2024

2.1 États financiers de l'année 2022-2023

Que l'ancienne grande argentièrre fasse la présentation des États financiers

Dûment proposé

Dûment appuyé
AU

Que l'on adopte les états financiers tel que présenté
Dûment proposé
Dûment appuyé
AU

2.2 Budget de l'année 2023-2024

Que la grande argentièrre fasse la présentation du budget de l'année 2023-2024
Dûment proposé
Dûment appuyé
AU

Proposition d'une plénière de 10 minutes pour discuter du budget
Dûment proposé
Dûment appuyé
AU
Fin de la plénière à 13:38

Proposition de modifier les cases des activités socioculturelles à 3500\$, des responsables académiques à 1500\$ et des subventions à 3750\$
Dûment proposé
Dûment appuyé
AU

Amendement de modifier la case des responsables académiques à 1500\$ et d'attribuer le 200\$ à subventions pour un total de 3750\$
Dûment proposé
Dûment appuyé
AU

Amendement de modifier les cases des activités socioculturelles à 3500\$, des responsables académiques à 1750\$, des subventions à 3250\$ et le fond d'urgence à 750\$
Dûment proposé
Dûment appuyé
Battue à majorité

Dépôt d'un avis de motion pour l'augmentation des cotisations de 20\$ à 25\$

3.0 Partenariat avec « Guru »

3.1 Avis des membres sur le renouvellement du partenariat avec « Guru » à la fin du contrat actuel

Que le contrat avec Guru soit renouvelé par l'ABICEP une fois que celui-ci arrive à échéance
Dûment proposé
Dûment appuyé
Adoptée à majorité

4.0 Formation BIPH

3.1 Avis des membres concernant l'offre de la formation senti à tous les membres de l'ABICEP

Proposition d'une plénière de 5 minutes sur l'offre de la formation senti aux membres de l'ABICEP

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

Fin de la plénière à 14:11

3.2 Avis des membres concernant la rémunération des sentis

Proposition que, lors des assemblées générales, le poste de senti ne soit pas tenu par une personne assise dans l'assemblée détenant un droit de vote et de parole et que le poste soit rémunéré

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

Proposition de plénière de 6 minutes sur la proposition

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

Début de la plénière à 14:16

Fin de la plénière à 14:22

Proposition de plénière de 5 minutes sur le senti lors des événements

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

Début de la plénière à 14:23

Fin de la plénière à 14:29

Constatation de perte de quorum

Proposition de fermeture à 14:35

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

5.0 Assemblées générales en comodale

5.1 Avis des membres sur la tenue d'Assemblées générales en comodale

5.2 Utilisation de la caméra

6.0 Varia

7.0 Fermeture